

LETTRE MUNICIPALE



Les Aultois.es au coeur des projets

Février 2021



ÉDITO du Maire

Chères Aultaises, chers Aultois,

L'année 2021 démarre malheureusement sous les mêmes auspices que celle de 2020. La covid 19 est toujours très présente et particulièrement sur notre secteur.

Cette situation anxiogène participe à la dégradation de l'état physique et psychologique de la population, mais il faut porter espoir sur les avancées médicales, qui, je l'espère, nous permettront d'obtenir une immunité collective très vite. En attendant il nous faut nous protéger en respectant les règles sanitaires. Les services municipaux et le CCAS sont à votre disposition pour vous apporter aide et assistance.

Dans ce contexte si particulier, le chantier de l'aménagement du centre bourg a démarré et nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux. D'autres dossiers sont désormais ouverts comme la gestion de l'eau pluviale en collaboration avec le SIVOM, le plan vélo qui entrera en phase de réalisation en 2021 ou encore la restauration de l'église Saint Pierre et de son beffroi.

Nous poursuivrons en 2021, l'amélioration du cadre de vie des Aultois. Une opération de régulation des flux de goélands va être engagée et pour qu'elle soit efficace nous faisons appel à votre concours, je vous remercie d'avance pour votre participation.

En attendant de meilleurs jours, prenez soin de vous et de vos proches.

Marcel LE MOIGNE

Revalorisation du centre-bourg : c'est parti pour 3 ans !

Expertises dans le cadre du référentiel préventif, redéploiement du réseau d'assainissement, branchements d'eau potable, enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, rénovation de la voirie, etc., la liste des tâches à réaliser est longue ! **Ces interventions vont s'enchaîner de façon coordonnée, certaines jusqu'au mois de juin 2021**, sur un secteur compris entre la Grande Rue, le bas de l'avenue du Général Leclerc et le front de mer (rues Jamart et Saint-Valéry).

Au terme de cette première phase de travaux, une pause sera ménagée jusqu'au mois de septembre, afin de ne pas entraver une activité économique et touristique trop longtemps malmenée par la crise sanitaire.

Bruit, problèmes de circulation, stationnement, etc., nous sommes conscients de l'impact de ces travaux sur votre quotidien. Mais gardons à l'esprit qu'il s'agit là d'une formidable opportunité pour donner un second souffle à

notre village. Alors, point de "sacrifice", mais un peu de patience ! Et soyez assurés que tout est mis en œuvre, en concertation avec les entreprises concernées, afin de limiter au maximum la gêne occasionnée.

Point de "sacrifice", mais un peu de patience !

Qui contacter en cas de problème ?

Le secrétariat de la mairie qui transmettra au Syndicat Mixte Baie De Somme Grand Littoral Picard, maître d'ouvrage délégué des travaux.

Afin de mieux comprendre l'enchaînement des travaux, la lettre municipale vous présentera chaque mois une photo indiquant les secteurs concernés et la nature des interventions. A la mairie et sur son site (www.ault.fr) une information réactualisée régulièrement vous sera présentée.

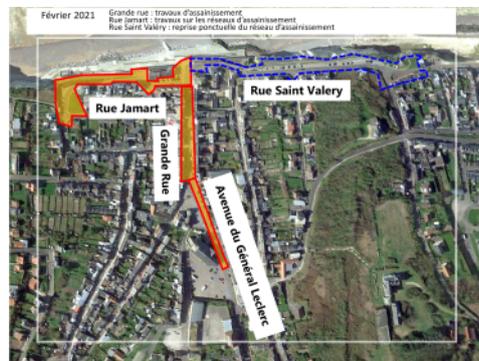
Laurent CHOLET

Adjoint au Maire - Urbanisme-Environnement

Rappel :

Afin de faciliter la circulation en centre-bourg durant les travaux de redéploiement des réseaux et de réhabilitation de la voirie, la section basse de la rue d'Eu (entre la place du Maréchal Foch et la rue du Bois de Cise) a été mise en double sens depuis le 25 janvier.

En cas de croisement difficile, restons courtois et rappelons que les règles de priorité prévoient que le véhicule qui descend doit faciliter le passage, voire s'arrêter, face au véhicule qui monte.



LES RENDEZ-VOUS DE FÉVRIER

ACTIVITÉ MUNICIPALE

Conseil Municipal

Mercredi 17 février à 16h30

Dans la nouvelle salle de conseil installée au rez de chaussée de la Mairie.

En raison de l'état d'urgence sanitaire, le public devra respecter le couvre feu et quitter la salle avant 18h.

VIE LOCALE

Bibliothèque

Mercredi 10 février de 14h30 à 16h30

Conte suivi d'un atelier mardi-gras pour enfants

Jeudi 18 février de 10h à 11h

Bébés lecteurs organisé par la RAM



propose un stage Créature Design
Création, maquillage, effets spéciaux cinéma

du 26 au 30 avril 2021
de 10h à 17h

Inscrivez-vous dès maintenant !

15 personnes maximum

(dès 16 ans - débutants acceptés)

150€ le stage de 5 jours

20€ pour les aultois

Le formulaire d'inscription est à retirer en mairie.

INFO COVID

Les actions du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale accentue son soutien auprès de la population en particulier des Aînés très durement touchés par les risques liés à la pandémie.

Notre secrétariat aide aux inscriptions pour les vaccinations. Les personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité peuvent bénéficier de la navette gratuite.

Des appels téléphoniques et des visites seront mis en place dans le but de rompre l'isolement de ces personnes, de s'informer de leur état de santé, de leur approvisionnement en nourriture, des contacts extérieurs.

Dialogues et démarches menés en décembre

Tout en respectant les restrictions liées à la crise sanitaire, nous avons tenu à installer la magie de Noël tout au long du mois de décembre sur notre commune.

Au-delà des illuminations qui ont eu beaucoup de succès, les deux chalets confectionnés par le personnel communal ont permis à l'équipe "fêtes et animations" d'organiser des moments de convivialité autour de vin chaud, chocolat et crêpes, en respectant les gestes barrière. Ces instants ont apporté un peu de

chaleur dans le coeur de tous ceux d'entre nous qui étaient privés de leurs proches durant ces fêtes de Noël.

Le père Noël est également venu sur notre commune, le temps d'un après-midi, pour la grande joie des enfants, avec le concours de l'Association La Dynamique Aultoise.

L'équipe "Fêtes et animations municipales"

— Décisions municipales prises en décembre —

Résumé des décisions du conseil municipal du 17 décembre 2020.

1) Le conseil municipal a décidé de solliciter des crédits supplémentaires auprès de la **Région Hauts-de-France** pour le financement du **Centre Culturel**.

2) Dans le cadre du réaménagement du **Centre Bourg et son front de mer**, le conseil a accepté un échange de terrain avec le propriétaire de la parcelle à l'angle de la rue de St Valéry et de la rue du Moulin afin d'aménager la voirie de cette dernière.

3) Le conseil municipal a validé la refonte complète du **règlement intérieur, des contrats et des tarifs des deux campings municipaux**. Suite au départ à la retraite du gardien du camping de la Chapelle, son logement de fonction sera repris par son remplaçant. Le conseil accepte le rachat d'une partie de son mobilier.

4) Dans le cadre de l'aménagement du **plan vélo** le conseil municipal a accepté la cession au syndicat mixte baie de somme grand littoral picard de certaines emprises foncières communales.

5) Le conseil municipal, satisfait des chantiers menés par **ADI 80**, a validé le renouvellement de la convention pour une durée d'un an.

6) Le conseil municipal a pris acte de l'attribution du marché pour le renouvellement du réseau assainissement rue de St Valéry pour partie à **l'entreprise BALESTRA** pour un montant TTC de 415 489,20€.

7) Le conseil municipal a pris une délibération de principe avec avis favorable pour **l'acquisition des locaux de l'ancienne gendarmerie**.

8) Suite au **déplacement du marché du samedi dans l'ancien gymnase**, rue du 11 novembre, le conseil a modifié le règlement des marchés en conséquence.

9) **Suite au départ à la retraite prochain de Nicole Trotreau, directrice des services**, et afin de pourvoir à son remplacement, le conseil a décidé la création d'un poste d'ingénieur territorial. L'offre et la vacance d'emploi ont été publiées sur le site du Centre de Gestion.

10) **Le règlement du fonctionnement de la Maison des Associations**, dont l'ouverture est prévue début février, a été adopté.

11) Le conseil a accepté le renouvellement de la convention de prestations de service de la **SPA d'Etalondes**.

12) Le conseil a émis un avis favorable sur la demande d'exploitation d'un méthaniseur sur la commune de Meneslies par **la SAS VIMAGRI**.

13) Le conseil a accepté d'être signataire de la motion de soutien des Maires du territoire **en faveur de la Glass Vallée**.

Florence LE MOIGNE

Adjointe au Maire - Administration Générale

Parole de l'opposition

Préférant utiliser le terme « opposition » plutôt que « minorité », plusieurs membres de l'équipe adverse laissent peu s'exprimer le groupe minoritaire, systématiquement associé à l'ancienne municipalité. Pourtant, dans une recherche d'objectivité, nous reconnaissons les points forts et les points faibles de l'ancienne municipalité comme de l'actuelle.

Nous n'hésitons d'ailleurs pas à approuver une majorité des délibérations du conseil municipal qui nous semblent favorables pour l'avenir de la commune et le mieux-être de ses habitants (mesures en faveur des employés communaux, révision du fonctionnement des associations et des commissions, recherches de subvention ou sollicitation de crédit...).

Lors du conseil municipal de décembre, nous nous sommes abstenus 3 fois sur les 18 points présentés et n'avons marqué aucune opposition. Nous aurions proposé des projets très similaires.

Bien que nous soyons positionnés dans les commissions camping et

participons au CCAS et à la distribution des colis de Noël, certains membres de la majorité restent virulents et intolérants au partage d'idées et à la discussion. La présence de membres d'une équipe adverse dans un conseil municipal offre pourtant la possibilité d'identifier les points faibles du programme et de réfléchir à d'autres possibilités. Cela devrait être perçu comme un atout.

De plus, il est tellement facile de critiquer les choix passés... L'élégance aurait été de travailler avec le bilan de la commune transmis au moment de la passation en cessant les innombrables critiques, voir en reconnaissant les points forts : un budget positif facilitateur pour produire des nouvelles actions ou le projet d'aménagement du centre-bourg, dossier initié par l'équipe précédente élaboré de longues haleines et repris par la nouvelle municipalité.

Charlotte LEROY et Laurent HOUBART

CONTACTS ET INFOS PRATIQUES

La mairie

27 bis grande rue
80460 AULT

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30-12h / 13h30-17h
le vendredi 08h30-12h / 13h30-16h30
le samedi 10h-12h

Téléphone : 03 22 60 41 21
Le Site Internet : www.ault.fr
Facebook : Commune d'ault
Mail : secretariat.accueil@ault.fr

Les services :

CCAS : ccas@ault.fr
Ateliers Municipaux :
service techniques@ault.fr

Bibliothèque : 03 22 60 52 21
17 avenue du général Leclerc
bibliotheque@ault.fr
École Simone Veil : 03 22 60 50 32
Rue de Dalhausen
ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

Contactez les élus :

Marcel le Moigne : le-maire@ault.fr

Education - Culture - Vie associative :
h-busnel@ault.fr
Urbanisme - Environnement :
l-cholet@ault.fr
Action sociale - Administration générale :
f-lemoigne@ault.fr
Développement local - Tourisme :
a-nicquet@ault.fr